

PRÉAVIS MUNICIPAL 2021 – 2026 / N°25

DEMANDE DE CRÉDIT RELATIVE AU RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE JEUX DU JARDIN ANGLAIS ET DU SKATEPARK

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil communal à accorder à la Municipalité un crédit pour le réaménagement de la place de jeux du Jardin Anglais et du skatepark, pour un montant total de Fr. 163'300.-- TTC, selon le détail ci-après :

1. réaménagement place de jeux Jardin Anglais	Fr.	94'800.--	TTC
2. réaménagement skatepark	Fr.	<u>68'500.--</u>	TTC
Total travaux	Fr.	163'300.--	TTC

1 PLACE DE JEUX DU JARDIN ANGLAIS

1.1 PRÉAMBULE

Historiquement, les premiers terrains de jeux sont apparus à la fin du XIX^e siècle, dans le but de canaliser l'énergie des jeunes enfants et d'éviter ainsi la montée de la criminalité. Dans un premier temps, elles ont vu le jour dans des centres sociaux, des orphelinats et, par la suite, dans des jardins d'enfants (1837). Les places de jeux permettent à l'enfant d'apprendre mieux par le jeu que par des exercices rébarbatifs.

La place de jeux du Jardin Anglais, installée dans les années 1980, est une structure de jeux de la marque « Husson ». Ladite entreprise a été créée dans les années 1920 en France et œuvre depuis cette période à la conception et la réalisation de places de jeux dans l'Europe entière. Ces jeux ont la réputation d'être d'une solidité à toute épreuve, également sur sa durée.

A l'instar de la place de jeux nous occupant, les différentes places de jeux communales ont vu des travaux d'importance entrepris durant l'année 2011 afin d'être conformes aux normes de sécurité en vigueur. Les principales interventions consistaient en la mise en place de sols amortissants. Actuellement, ladite place bénéficie encore d'un sol amortissant en copeaux de bois, solution tendant à disparaître en raison de l'entretien et du renouvellement des copeaux à effectuer régulièrement.

A l'heure actuelle, lors de la réhabilitation complète des places de jeux, deux solutions s'offrent au maître d'oeuvre, à savoir :

1. place de jeux traditionnelle ;
2. place de jeux inclusive (place de jeux pour tous).

Pour information, Lausanne a été la première ville dès 2014 à proposer une place de jeux inclusive (quartier Isabelle-de-Montolieu). Il est important de pouvoir intégrer également les personnes à mobilité réduite dans les espaces de détente publics, le handicap ne devant pas être un obstacle au droit de s'amuser. Les enfants en situation d'handicap doivent pouvoir participer aux jeux avec les autres.

A titre informatif, la Suisse a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées en avril 2014 afin d'éliminer les obstacles auxquels elles sont confrontées et de promouvoir ainsi leur inclusion et leur égalité au sein de la société.

1.2 DESCRIPTION DU PROJET

La réhabilitation de cette place de jeux est nécessaire compte tenu qu'aucunes adaptations et / ou modernisations ne sont envisageables au vu de sa vétusté (1983).

Dans cet esprit, nous proposons de mettre en place un nouvel espace récréatif et de rencontre, ouvert à toutes les générations, favorisant la détente, le mouvement et la socialisation. Nous souhaitons également privilégier l'accès de cette place aux personnes à mobilité réduite.

Le choix de la Municipalité s'est porté sur une place de jeux de type aéré afin de permettre une meilleure intégration du site. Pour des questions d'écologie, la majorité des nouveaux jeux seront en bois de robinier. Cette essence de bois a une des plus grandes longévités (plus de 50 ans), tout comme le châtaignier et le chêne. Il est couramment utilisé dans tous types d'aménagements extérieurs (pontons, retenues de berges, poteaux, etc.). A l'état de neuf, cette essence a un coloris chaleureux. Par la suite, il prend une patine grise argentée en vieillissant. Ce dernier est également extrêmement résistant aux insectes xylophages.

1.3 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

1.3.1 CFC 201 : Travaux préparatoires

- Mise en place d'une protection de chantier (barrières) afin de protéger le périmètre d'action.
- Évacuation des copeaux de bois et stockage de ces derniers.
- Dépose complète de la structure de jeux principale, y compris les fondations en béton armé. Un tri des matériaux sera effectué (bois/métal). Le jeu à ressorts en bon état sera conservé et pourra être installé en complément ou en remplacement de jeux hors d'usage au niveau des différentes places de jeux à Rolle.
- Terrassement et évacuation de la terre sur la superficie de la nouvelle place de jeux, sur une profondeur pouvant varier de 50 à 70 cm, et ceci en fonction des jeux qui auront été sélectionnés.

1.3.2 CFC 211 : Béton armé

Mise en place de différents coffrages appelés à recevoir les fondations des structures de jeux, selon plan fourni par l'entreprise en charge de la fourniture des nouveaux jeux.

NB : les travaux préparatoires nécessaires ainsi que les fondations en béton armé seront effectués par le service de la Voirie et Espaces Verts qui dispose du savoir-faire et de tout le matériel nécessaire pour effectuer ces travaux dans les règles de l'art, y compris les engins de chantier.

1.3.3 CFC 425 : Revêtement de sol

Mise en place d'un revêtement de sécurité contre les chutes, de type gazon synthétique. Ce dernier est composé de 2 couches (revêtement + couche amortissante), dont l'épaisseur sera variable, et ceci en fonction du choix des jeux (hauteur de chute), soit de 55 mm à 65 mm. Afin de maintenir parfaitement le revêtement au sol, une adjonction



de sable de lestage est nécessaire au niveau de la couche de finition (gazon). Ce dernier sera mis en place au niveau de tous les jeux afin d'éviter une érosion du sol due au piétinement (gazon naturel). Toutefois, les jeux au sol ne bénéficieront pas de couche amortissante (pas nécessaire).

1.3.4 CFC 424 : jeux

Fourniture et pose des différentes structures de jeux, selon aménagement prévu (voir plan en annexe 1), à savoir :

- structure d'équilibre, de grimpe et de glisse (réf. RB1311)
- maisonnette et toboggan pour petits (réf. RB1206)
- filet horizontal (réf. RB1281)
- carrousel HAGS inclusif (réf. 8062112)
- bascule à 2 ressorts pour plusieurs utilisateurs (réf. RB1364)
- balançoire avec siège de groupe (réf. RB1423)
- 2 tables de pique-nique OLVON (avec emplacement réservé pour fauteuil roulant).

Les structures des différents jeux seront assemblées sur place par l'entreprise spécialisée et seront fixées sur des fondations en béton armé. Ces travaux seront coordonnés avec le service de la Voirie, notamment pour le nivellement du terrain et la création des socles en béton.

Carrousel



(Vue – projection place de jeux Jardin Anglais voir document en annexe 2)

1.4 RÉCAPITULATIF DES COÛTS

CFC 201 Travaux préparatoires	Fr. 500.--
CFC 211 Maçonnerie (estimation achat matériaux)	Fr. 2'000.--
CFC 425 Fourniture revêtement de sol	Fr. 19'500.--
CFC 424 Fourniture et pose des jeux	Fr. 58'000.--
Divers et imprévus 10 %	Fr. 8'000.--
TVA 7.7 %	Fr. 6'776.--
Total TTC (arrondi)	Fr. 94'800.--

1.5 RÉALISATION DES TRAVAUX

Le début des travaux pourrait être programmé dès l'automne 2022, sous réserve des conditions météorologiques et de la disponibilité des matériaux.

1.6 FINANCEMENT PARTICIPATIF

Afin de limiter au maximum les dépenses communales dans le cadre de la réhabilitation de la place de jeux du Jardin Anglais, des demandes de parrainage vont être entreprises auprès de divers organismes régionaux.

Toutefois, la Municipalité s'engage à effectuer des recherches de dons, mais ne peut néanmoins pas en garantir le résultat. Le Conseil communal est prié de valider la globalité des montants, sans tenir compte des éventuelles subventions.

2 RÉAMÉNAGEMENT SKATEPARK

2.1 PRÉAMBULE

Un peu d'histoire : le skateboard est apparu dans le courant des années 1950 aux Etats-Unis, mais sa pratique s'est démocratisée dans le milieu des années 1970, toujours principalement aux Etats-Unis. A partir des années 1990, cela devient un phénomène mondial. Toutefois, l'apparition du premier skatepark (intérieur) a vu le jour en 1978 à Genève, plus particulièrement à Chêne-Bourg. Par la suite, et pour des questions de place principalement, des infrastructures ont vu le jour en extérieur.

Au niveau de la ville de Rolle, le skatepark a vu le jour en 2007 suite à un préavis déposé en 2006. La surface dédiée à ce dernier est d'environ 600 m². Lors de sa création, les installations mises en place correspondaient à la demande de cette génération. A ce jour, force est de constater que certaines infrastructures d'origine ne sont plus en adéquation avec la nouvelle génération de skaters et ne sont que très peu utilisées.

Afin de rendre le skatepark le plus attrayant pour des utilisateurs de tous les âges, une étude sur les installations actuelles et futures a été menée avec le concours du centre Espace Prévention et de nombreux jeunes accompagnant ce dernier. Nous avons également fait appel à la société Vertical Technik AG, entreprise responsable de l'entretien et de la maintenance des installations depuis la mise en service du skatepark.

Au vu de ce qui précède, et pour une meilleure compréhension de l'investissement à prévoir, nous avons détaillé et séparé les frais ayant trait à l'entretien et à l'amélioration du skatepark.

2.2 DESCRIPTION DU PROJET

2.2.1 Phase N° 1 : Entretien usuel des installations existantes

➤ Pandora box (rampe)

- Démontage complet de la piste de roulement existante, y compris sous-revêtement (défectueux).
- Pose d'un nouveau sous-revêtement (hydrofuge), ajustage, percement si nécessaire pour fixation à la structure porteuse.
- Remise en place de la piste de roulement (conservée).
- Remplacement complet de la visserie (inoxydable).

➤ Pyramide 600

- Démontage complet de la piste de roulement existante, y compris sous-revêtement (défectueux).



- Pose d'un nouveau sous-revêtement (hydrofuge), ajustage, percement si nécessaire pour fixation à la structure porteuse.
- Remise en place de la piste de roulement (conservée).
- Remplacement complet de la visserie (inoxydable).

2.2.2 Phase N° 2 : Améliorations demandées par les utilisateurs

1. Fourniture et mise en place d'une plaque en granit posée à même le sol (H 0.20 m / P 1.20 m / L 2.40 m). Ce module est destiné principalement à la réalisation de figures et à la glisse sur 2 roues. Il est très populaire.
2. Installation d'un « Curb Lite » - banc en granit - (H 0.40 m / P 0.50 m / L 3.00 m). Ce module est dédié purement à la glisse.
3. Fourniture et pose d'un rail métallique de type « flat-down » (H 0.40 m / P 0.60 m / L 3.70 m) dédié principalement à la glisse et à la réalisation de figures. Ce rail sera installé sur la pyramide existante située au centre du skatepark.
4. Installation d'un rail métallique tubulaire de type « ship style » (H 0.40 m / D 0.048 m / L 3.00 m) utilisé pour les sauts et la glisse en particulier. Ce module est indispensable pour la nouvelle génération d'utilisateurs. La mise en place de ce rail nécessite la création de socles en béton armé (dimensions 40x40x40 cm) afin de l'ancrer solidement au sol.
5. Fourniture d'une nouvelle rampe de lancement (H 1.70 m / P 4.50 m / L 3.80 m), identique à l'existante, mais de plus grande dimension. Cette rampe est principalement utilisée pour la prise de vitesse en vue d'utiliser les éléments disposés dans le skatepark, ainsi que pour réaliser de nombreuses figures acrobatiques.
6. Mise en place d'un coffrage métallique fixé sous la nouvelle rampe de lancement (3 faces) et installation d'un portillon d'accès (1.30 m x 1.00 m) avec fermeture à clé (possibilité de mise en passe avec plan Kaba de la Commune). Le but de ce coffrage est d'éviter l'accumulation de déchets en tout genre et de pouvoir également y entreposer du matériel de nettoyage pour le skatepark.

Nous proposons également de procéder à la mise en place d'une station de tri pour les déchets. En effet, les utilisateurs souhaitent l'aménagement d'une installation de tri, et ceci par souci d'écologie. A ce jour, plusieurs stations ont été installées dans la cour des collèges, respectivement sur les sites du Martinet et des Buttes, et ces dernières donnent entière satisfaction. Au niveau des bacs de triage, nous proposons : déchets, PET et alu (déchets le plus fréquemment retrouvés sur le site).

2.3 RÉCAPITULATIF DES COÛTS

Vertical Technik AG (entretien usuel)	Fr.	15'300.--
Vertical Technik AG (améliorations demandées)	Fr.	29'300.--
Vertical Technik AG (montage et transport)	Fr.	4'600.--
Maçonnerie (création des socles) - estimation	Fr.	4'500.--
Station tri déchets (modèle collèges) - estimation	Fr.	3'700.--
Divers et imprévus 10 %	Fr.	6'000.--
TVA 7.7 %	Fr.	4'900.--
Total TTC (arrondi)	Fr.	68'500.--

2.4 RÉALISATION DES TRAVAUX

La mise en œuvre des travaux pourra être effectuée au printemps 2023.



CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

vu le préavis municipal 2021-2026 / N° 25 du 25 août 2022,
entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. Adopte le Préavis municipal 2021-2026 / N° 25 relatif au réaménagement de la place de jeux du Jardin Anglais et du skatepark.
2. Accorde à la Municipalité un crédit total de Fr. 163'300.-- TTC pour le financement des travaux, comprenant les aménagements des différents emplacements selon le détail ci-après :

1) Réaménagement place de jeux Jardin Anglais	Fr.	94'800.--	TTC
2) Réaménagement skatepark	Fr.	<u>68'500.--</u>	TTC
Total travaux	Fr.	163'300.--	TTC
3. Autorise la Municipalité à emprunter le montant de Fr. 163'300.-- en francs suisses, auprès de l'établissement bancaire qui aura offert les conditions financières les plus avantageuses.
4. Autorise la Municipalité à imputer cette somme sur le compte d'investissement N° 3100.503003.
5. Autorise la Municipalité à amortir cet investissement sur une durée de 5 ans.

Approuvé par la Municipalité en date du 25 août 2022

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst



1^{re} séance avec la Commission : selon calendrier

Municipaux délégués : Mme Margareth Ruchti et M. Loïc Haldimann

Annexes :

1. Plan implantation nouvelle place de jeux Jardin Anglais
2. Vue – projection place de jeux Jardin Anglais
3. Tableau de crédit d'investissement



		Crédit d'investissement					
Préavis no :		25	2021-2026	Montant :		Fr.	163'300
Objet :		Demande d'un crédit relative au réaménagement de la place de jeux du jardin Anglais et du skatepark					
Estimation des charges financières annuelles				Cautionnements			
Année		Fr.					
Amortissement	1	fr.	163'300	Plafond de cautionnement		Fr.	30'000'000
Intérêts	Taux moyen	1.20%		Cautionnements engagés à ce jour		Fr.	29'051'000
Coût total annuel estimé		Fr.		Disponible à ce jour		Fr.	949'000
Situation financière au			31.12.2021	30.06.2022			
Plafond d'endettement net						Fr.	81'000'000
Endettement	920	Engagements courants	Fr.	1'969'015	8'000'000		
	921	Dettes à court terme		3'240'000	-		
	922	Emprunts à moyen et long terme		33'600'000	33'600'000		
	923	Engagements propres établis. Et fonds		2'226'200	2'300'000		
	925	Passifs transitoires	Fr.	5'665'959	4'000'000		
		Dettes associations		987'121	987'121		
Total endettement brut			Fr.	47'688'295	48'887'121		
	910	Disponibilités	Fr.	-27'586'554	-17'300'000		
	911	Débiteurs et comptes courants	Fr.	-4'887'150	-4'400'000		
	912	Placements du patrimoine financier	Fr.	-7'746'628	-7'800'000		
	913	Actifs transitoires	Fr.	-2'027'180	-2'000'000		
Total endettement net				5'440'783	17'387'121		
Préavis en cours :			Fr.	Fr.	Récapitulation au		
(2016-2021)					30.04.2022		
Préavis anciens							
& divers : Non dépensés (estimation) :			2'500'000		Total engagements	Fr.	48'887'121
(2021-2026)					Disponible	Fr.	-17'300'000
Préavis 2 :	Financement du plan directeur de l'éclairage public rollois		43'000		Débiteurs	Fr.	-4'400'000
	Réaménagement de la jonction routière		466'840		Patrimoine financier et transitoires	Fr.	-9'800'000
Préavis 9 :	Crédit étude mise en séparatif		62'000		Préavis en cours et financement du ménage communal	Fr.	12'745'685
Préavis 11 :	Audit global de l'administration de Rollois		10'000				
Préavis 12 :	Remplacement des services sous la rue des Jardins		2'110'000		Total endettement net prévisionnel :	Fr.	30'132'806
Préavis 16 :	Aménagement de surface de la rue du Temple		870'000				
Préavis 17 :	Elaboration Plan Climat		58'000				
Préavis 19 :	Construction halle froide Voirie		1'440'000				
Préavis 20 :	Etude - objectif logement de la Commune		97'000				
Préavis 23 :	Réaménagement de la place de jeux du jardin Anglais et du skatepark		163'300				
Préavis 25 :							
Total préavis en cours			7'820'140	7'820'140	Disponible à ce jour		
2022 Besoins de financement du ménage communal selon budget			4'925'545	4'925'545	Fr.		
Total des préavis en cours et besoins financement du ménage communal			Fr.	12'745'685	50'867'194		

RB1311
STRUCTURE - ADRESSE ET
EQUILIBRE - GRIMPE ET GLISSE
POUR PLUS GRANDS
CHF 13'137.00 HT

RB1205 - STRUCTURE
POUR PETITS AVEC
RAMPES D'ACCES
HANDICAP OK
CHF 13'858.00 HT

RB1251
FILET HORIZONTAL
HANDICAP OK
CHF 4'450.00 HT

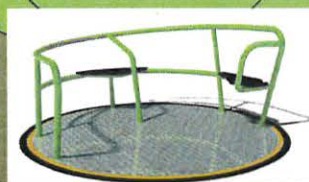
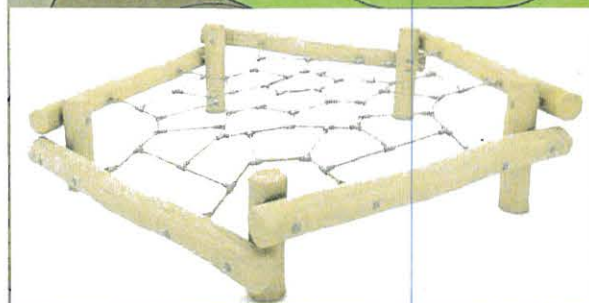
8062112
CARROUSEL INCLUSIF
HANDICAP OK
CHF 12'200.00 HT

RB1423
SIEGE DE GROUPE
HANDICAP OK
CHF 3'936.00 HT

RB1354 - BASCULE
A 2 RESSORTS
POUR PLUSIEURS
UTILISATEURS
CHF 2'020.00 HT

TABLE PICNIC
OLVON
FAUTEUIL
ROULANT OK
CHF 1'344.00 HT

TABLE PICNIC
OLVON
FAUTEUIL
ROULANT OK
CHF 1'344.00 HT



Lactell
Play & Sport

Lactell SA
Rue du Signal 6
2300 La Chaux-de-Fonds
www.lactell.ch

Tél : +41 (0)32 914 77 87
Fax : +41 (0)32 914 77 88
Email : info@lactell.ch

Projet

Rolle - Place du Port - Place de jeu inclusive - jeux dispersés en robinier - 02.05.2022

Valeur des cotations
Millimètres

Echelle du document
1:100 Format A3

